



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mutuelles

Question écrite n° 14129

Texte de la question

M. Pascal Clément attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la perte de crédibilité depuis ces derniers mois du système de complément retraite de la fonction publique (CREF) de la MRFP. Lors du transfert de ce régime vers l'union mutualiste retraite (UMR), de nombreux adhérents ont quitté cette mutuelle dans des conditions financièrement désavantageuses. Plusieurs de ses dirigeants ont été mis en examen l'an dernier. Quant à ses prestations, elles ont été réduites de 16 %. Suite au rapport de solvabilité qui a dû être rendu le 31 décembre 2002, il l'interroge sur les intentions du Gouvernement pour restaurer la confiance dans ce produit épargne-retraite et pour rétablir les droits acquis par ses cotisants.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Clément](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14129

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 2003, page 1917

Question retirée le : 5 juillet 2005 (Fin de mandat)